



Ville de Wissous

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**7^{ème} SEANCE**

L'an deux mille vingt-trois, le sept décembre à 20 heures 10, le Conseil Municipal de la Ville de Wissous, légalement convoqué le trente novembre deux mille vingt-trois s'est réuni en salle des fêtes de la mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Florian GALLANT, Maire.

Présents en début de séance :

Monsieur Florian GALLANT, Maire de Wissous.

Monsieur Gilles GARNIER, Madame Françoise FERNANDES, Monsieur Pierre SEGUIN, Madame Catherine ROCHARD, Monsieur Cyrille TELMAN, Madame Léna COCO, Adjointes au Maire.

Messieurs Xavier NGUYEN, Régis CHAMP, Madame Katleen ALBERTINI, Monsieur Jean-Luc TOULY, Madame Jacqueline LAQUAIS, Monsieur Stéphane ROBERT, Mesdames Céline SUEUR, Wendy LONCHAMPT, Ligia JARDIM, Pascale TOULY, Monsieur Philippe DE FRUYT, Mesdames Chantal CORENWINDER, Bernadette BARBEAU, Monsieur Gonzague DEMEULENAERE, Conseillers Municipaux.

Arrivées en cours de séance :

Madame Karine THIOUX, est arrivée à 20h14,

Madame Corinne GUYOT est arrivée à 20h48

Sorti en cours de séance :

Monsieur Jean-Luc TOULY est sorti de 23h19 à 23h21.

Absents ayant donné procuration :

Madame Corinne GUYOT, Adjointe au Maire a donné procuration à Madame Céline SUEUR, Monsieur Frédéric VANNSON, Adjoint au Maire a donné procuration à Monsieur Pierre SEGUIN, Monsieur Jorge OLIVEIRA DA COSTA, Conseiller Municipal a donné procuration à Monsieur GARNIER, Madame Stéphanie GASPARD, Conseillère Municipale a donné procuration à Madame Léna COCO, Madame Karine THIOUX, Conseillère Municipale a donné procuration à Monsieur Florian GALLANT, Madame Sandrine OLIVEIRA DA COSTA, Conseillère Municipale a donné procuration à Madame Françoise FERNANDES,

Monsieur François-Xavier BEORCHIA, Conseiller Municipal a donné procuration à Monsieur NGUYEN, Monsieur François CORRIERI, Conseiller Municipal a donné procuration à Monsieur Philippe DE FRUYT,

Secrétaire de séance :

Madame Léna COCO, Adjointe au Maire

→ Éluë à l'unanimité

Secrétaires adjointes :

Mesdames DELLAVALLE et TALVARD

→ Éluës à l'unanimité

VOTE

Délibération n°2023-07-01

Contre	-	OBJET : APPROBATION DU PLAN VELO COMMUNAL 2023 – 2027
Abstentions	5	
Pour	24	

Total	29	

Contexte de l'élaboration du plan vélo

Les objectifs climatiques internationaux, nationaux et plus locaux ont tous pour objectif la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES). Or, en France, les transports comptent pour environ 30% des émissions totales de GES et les déplacements des voitures des particuliers comptent pour 53,5% de ces émissions. Dans la commune de Wissous, **40% des déplacements domicile-travail et des trajets domicile-études font moins de 7km**, soit une distance assez facilement parcourable à vélo ou à vélo à assistance électrique. Par ailleurs, la pratique cyclable est en **constante augmentation** au niveau régional et local. C'est dans ce contexte que la commune de Wissous a profité d'un groupement de commandes réalisé conjointement avec l'agglomération Paris Saclay et une grande partie des autres communes de l'EPCI pour **élaborer son schéma directeur cyclable**, appelé plan vélo. La ville a été accompagnée dans l'élaboration de son plan vélo par le TTK, un bureau d'étude franco-allemand spécialisé dans les questions de mobilité, allant de la définition de la stratégie générale jusqu'à la mise en œuvre des infrastructures.

Le plan vélo doit répondre aux **objectifs** suivants :

- Poursuivre le maillage cyclable du territoire par la consolidation du réseau cyclable existant et par la suppression des points durs ou coupures existantes ;
- Permettre aux cyclistes de circuler en toute sécurité ;
- Favoriser l'intermodalité avec les transports en commun et notamment les gares existantes ou à venir (RER, tramway) situées dans les communes voisines (Massy, Antony, Rungis, Fresnes, Morangis et Chilly-Mazarin, etc.) ;
- Offrir du stationnement vélos à l'échelle de la commune ;
- Proposer des services pour encourager le développement de l'usage du vélo ;
- Aboutir à une meilleure cohabitation des usages dans l'espace public ;
- Améliorer la signalétique et favoriser la prévention.

L'étude, lancée en mars 2022, a reposé sur 3 temps forts :

- **La réalisation d'un diagnostic approfondi** visant à :
 - Connaître les pratiques actuelles et les infrastructures existantes
 - Concerter un ensemble de parties prenantes (habitants, élus, services techniques de Wissous et acteurs institutionnels tels que la Région, les Départements, les agglomérations, les villes limitrophes...) pour obtenir une vision partagée ;

- **La définition des enjeux** précis et locaux auxquels la stratégie devra répondre et **l'élaboration des orientations de la stratégie cyclable** identifiant différentes approches possibles pour le territoire
 - Un atelier public a été réalisé en septembre 2022 pour que les habitants puissent se prononcer sur les actions à mener afin de développer la pratique cyclable sur le territoire ;
- **L'élaboration du plan pluriannuel de financement et la définition des fiches opérationnelles** pour le développement des aménagements et des services associés.

Présentation du plan vélo communal

L'étude d'élaboration du plan vélo communal s'est clôturée par la présentation du plan d'action pluriannuel en COPIL le 25 avril 2023. Une validation de l'ensemble du document est proposée en conseil municipal du 7 décembre 2023.

Le plan vélo de Wissous s'articule autour de **3 axes** complémentaires :

- **Axe 1 : Aménagements sécurisés**
 - L'objectif est de développer les aménagements cyclables sécurisés, et de rendre l'ensemble de la voirie cyclable. Un réseau cyclable ciblé et hiérarchisé, a été identifié avec l'identification de 11 itinéraires.
- **Axe 2 : Stationnement et services**
 - Leviers essentiels du développement de la pratique du vélo au quotidien, le stationnement et les services vélos sont indispensables pour créer et maintenir une dynamique favorable au vélo.
- **Axe 3 : changement des pratiques**
 - L'objectif de cet axe est de construire et diffuser une culture vélo. Cet axe est complémentaire des axes « aménagements » et « stationnement et services ». En effet, démocratiser l'usage du vélo sur le territoire nécessite avant tout que ses citoyens y soient sensibilisés et soient au courant des possibilités cyclables existantes

Pour chacun des axes une **priorisation** à 3 horizons temporels a été réalisée :

- Court terme : 2023 – 2024 – 2025,
- Moyen terme : 2026-2027
- Long terme > 2027.

Pour chaque horizon, les sections de voiries à aménager (pour l'axe 1) et les actions à entreprendre (pour les axes 2 et 3) ont été identifiées.

➤ Axe 1 : Aménagements sécurisés

Court Terme	Moyen Terme	Long Terme
Itinéraire 1 : Structurant Est-Ouest - Intersections Rue André Dolimier/rue Ténine/ Rue Legros - Rue André Dolimier (entre rue Ténine et rue Mondétour) - Rue Guillaume Bigourdan (collège) - Voie verte Chemin de la Fontaine d'Orme - Rond point des Messagers - Rue Amiral Mouchez Itinéraire 2 : Structurant Nord-Sud - Marquage piste Route d'Antony (avant le pont côté Antony) - Giratoire Route Antony (avant le pont côté Antony) - Création piste pont Route d'Antony Itinéraire 3 : primaire Centre Wissous - Marquage Avenue Gressot - Giratoire Place des Jumelages - Giratoire Route Montjean/Rue Gilbert Robert Itinéraire 5 : secondaire Contournement Ouest - Voie verte Voie de Bouze Itinéraire 7 : Maillage Nord - Voie verte Allée Jean Robic et Jean Gabin - Voie verte le long du Park Arthur Clark - Rue de l'Abattoir - Ralentissement Boulevard Claude Chauveau Itinéraire 11 : traversé RD167 stade et cimetière Itinéraire 12 : Stationnement, jalonnement, zone apaisés	Itinéraire 1 : Structurant Est-Ouest - Intersection Dolimier/D.Leclerc - Voie verte Rue Ténine et C. Gaillard - Voie verte Parc C. Gaillard - Insertion piste Rue Avernaises Itinéraire 2 : Structurant Nord-Sud - Piste Rt d'Antony (Avant le pont) - Piste Rt d'Antony entre Carrefour Fribuli et C. Gaillard - Traversée Rt d'Antony Imp. C. Gaillard - Reprise Imp. C. Gaillard - Voie verte Sentier des A. Combattants - Rue Georges Collin - Traversée RD167 (Georges Collin) Itinéraire 3 : primaire Centre Wissous - Sécuriser passage sous RER - Voie verte Pont RERC Parc Montjean Itinéraire 5 : secondaire Contournement Ouest - Zone rencontre voie des Molières - Voie verte Voie des Tilleuls Itinéraire 6 : Maillage Sud - Entrée ville Route Paray + traversée RD167 - Double sens cyclable (DSC) Rue Bigourdan Itinéraire 7 : Maillage Nord - Chemin de la Vallée DSC Itinéraire 8 : connexion Ouest - Connexion M18 Av. Charles Lindbergh - Av. Jeanne Garnerin Itinéraire 12 : Stationnement, jalonnement, zone apaisés	Itinéraire 1 : Structurant Est-Ouest - Passerelle RD32 pont Autoroute - Piste Rue A. Dolimier Itinéraire 2 : Structurant Nord-Sud - Réaménagement Carrefour Fribuli Itinéraire 4 : Liaison Coteau de Wissous Itinéraire 6 : Maillage Sud: - SDC Rue A. Dolimier - Rue V. Baloche Itinéraire 7 : Maillage Nord - Anti stationnement chemin Vallée Itinéraire 8 : connexion Ouest - Création Voie verte ancien Chemin de l'Arpajonnais Itinéraire 9 : Connexion Ouest Itinéraire 10 : Connexion sud ADP Orly Itinéraire 11 : Boulevard de l'Europe Itinéraire 12 : Stationnement, jalonnement, zone apaisés

➤ Axe 2: Services vélo

Court Terme	Moyen Terme	Long Terme
Soutenir les atelier d'auto réparation Mailler le territoire en stationnement vélo Communiquer sur les aides et services vélos Aménager les axes vers les gares	Favoriser le marché de l'occasion Inciter à l'essai de vélos Soutenir les atelier d'auto réparation Mailler le territoire en stationnement vélo Communiquer sur les aides et services vélos	Favoriser le marché de l'occasion Inciter à l'essai de vélos Soutenir les atelier d'auto réparation Mailler le territoire en stationnement vélo Communiquer sur les aides et services vélos

➤ Axe 3: Changement des pratiques

Court Terme	Moyen Terme	Long Terme
<u>Identifier un référent vélo</u> Définir un plan de communication sur le vélo Communication aides à l'achat / Veligo Instaurer le Savoir rouler à vélo dans les écoles Mise en place d'un comité vélo	Continuer le Savoir rouler à vélo dans les écoles Organiser ou participer à des événements vélos Sensibiliser au partage de la voirie Inciter les agents municipaux à pratiquer le vélo Péreniser les actions de communication	Continuer le Savoir rouler à vélo dans les écoles Organiser ou participer à des événements vélos Sensibiliser au partage de la voirie Inciter les agents municipaux à pratiquer le vélo Faire éventuellement évoluer les actions de communication S'assurer du suivi du plan vélo Favoriser le marché de l'occasion Inciter à l'essai de vélos Soutenir les atelier d'auto réparation Mailler le territoire en stationnement vélo Communiquer sur les aides et services vélos

		ml total	ml à créer	ml à reprendre	ml satisfaisant	Coût des travaux TTC	Part Commune	Part CD91	Part CPS	Autres
1	Structurant Est-Ouest	3 914	1521	1100	1293	4 384 973 €	1 408 973 €	2 976 000 €		
2	Structurant Nord-Sud	2 198	297	1901	0	1 399 295 €	1 379 295 €	20 000 €		
3	Centre-Montjean	1 461	0	493	968	396 072 €	396 072 €			
4	Liaison Coteau de Wissous	1 779	1366	413	0	566 940 €	521 940 €			45 000 €
5	Contournement Ouest	2 667	2066	601	0	843 948 €	615 420 €	54 000 €	174 528 €	
6	Maillage Sud	1 580	787	793	0	496 374 €	448 374 €	48 000 €		
7	Maillage Nord	2 203	207	559	1437	474 720 €	474 720 €			
8	Connection Morangis	1 015	1015	0	0	535 406 €	258 720 €	24 000 €		252 686 €
9	Connexion Ouest	2 790	1111	0	1679	575 250 €	93 404 €		481 846 €	
10	Connexion sud ADP-Orly	2 927	0	0	2927	Itinéraire satisfaisant				
11	Boulevard de l'Europe	2 850	0	0	2850	72 000 €		72 000 €		
12	Zones apaisées, stationnement et jalonnement					150 000 €	150 000 €			
		25 384	8 370	5 860	11 154	9 894 978 €	5 746 917 €	3 194 000 €	656 374 €	297 686 €
							TOTAL BUDGET INVESTISSEMENT			9 894 978 €

A partir du budget identifié, un **Plan pluriannuel d'investissement**, tous Maîtres d'Ouvrage confondus, a été projeté. Encore une fois, la commune n'ayant pas la main sur les choix des autres Maîtres d'Ouvrage, ce programme devra continuer à faire l'objet de concertation avec les partenaires concernés.

						Plan pluriannuel d'investissement			
						Court terme		Moyen terme	Long terme
						2023	2024-2025	2026-2027	Post 2027
		ml total	ml à créer	ml à reprendre	ml satisfaisant	Coût des travaux TTC			
1	Structurant Est-Ouest	3 914	1521	1100	1293	4 384 973 €	0 €	502 819 €	282 154 €
2	Structurant Nord-Sud	2 198	297	1901	0	1 399 295 €	158 625 €	0 €	462 110 €
3	Centre-Montjean	1 461	0	493	968	396 072 €	0 €	87 600 €	308 472 €
4	Liaison Coteau de Wissous	1 779	1366	413	0	566 940 €	0 €	0 €	566 940 €
5	Contournement Ouest	2 667	2066	601	0	843 948 €	0 €	227 040 €	557 760 €
6	Maillage Sud	1 580	787	793	0	496 374 €	0 €	0 €	383 555 €
7	Maillage Nord	2 203	207	559	1437	474 720 €	48 000 €	414 720 €	12 000 €
8	Connection Morangis	1 015	1015	0	0	535 406 €	0 €	276 686 €	0 €
9	Connexion Ouest	2 790	1111	0	1679	575 250 €	0 €	0 €	24 000 €
10	Connexion sud ADP-Orly	2 927	0	0	2927	0 €	0 €	0 €	0 €
11	Boulevard de l'Europe	2 850	0	0	2850	72 000 €	0 €	24 000 €	0 €
12	Zones apaisées, stationnement et jalonnement					150 000 €	0 €	60 000 €	30 000 €
		25 384	8 370	5 860	11 154	9 894 978 €	206 625 €	1 592 866 €	2 090 051 €
									6 005 437 €

Enfin, pour les aménagements de responsabilité de la commune, qui représente un budget d'investissement de 5,7M€, le plan pluriannuel suivant a été projeté :

						Plan pluriannuel d'investissement			
						Court terme		Moyen terme	Long terme
						2023	2024-2025	2026-2027	Post 2027
		ml total	ml à créer	ml à reprendre	ml satisfaisant	Coût des travaux TTC			
1	Structurant Est-Ouest	3 914	1521	1100	1293	4 384 973 €	0 €	406 819 €	282 154 €
2	Structurant Nord-Sud	2 198	297	1901	0	1 399 295 €	158 625 €	0 €	442 110 €
3	Centre-Montjean	1 461	0	493	968	396 072 €	0 €	87 600 €	308 472 €
4	Liaison Coteau de Wissous	1 779	1366	413	0	566 940 €	0 €	0 €	521 940 €
5	Contournement Ouest	2 667	2066	601	0	843 948 €	0 €	227 040 €	514 819 €
6	Maillage Sud	1 580	787	793	0	496 374 €	0 €	0 €	359 555 €
7	Maillage Nord	2 203	207	559	1437	474 720 €	48 000 €	414 720 €	12 000 €
8	Connection Morangis	1 015	1015	0	0	535 406 €	0 €	0 €	258 720 €
9	Connexion Ouest	2 790	1111	0	1679	575 250 €	0 €	0 €	3 200 €
10	Connexion sud ADP-Orly	2 927	0	0	2927	0 €	0 €	0 €	0 €
11	Boulevard de l'Europe	2 850	0	0	2850	72 000 €	0 €	0 €	0 €
12	Zones apaisées, stationnement et jalonnement					150 000 €	0 €	60 000 €	30 000 €
		25 384	8 370	5 860	11 154	9 894 978 €	206 625 €	1 196 179 €	1 850 723 €
									2 493 391 €

A noter que différentes subventions sont mobilisables pour cofinancer les aménagements cyclables, le taux de subvention varie en fonction des projets, des critères d'éligibilités.

A ce budget d'investissement se rajoute un **budget de fonctionnement d'au moins 26 000€/an** pour financer notamment l'entretien des aménagements cyclables, les actions de communication, de sensibilisation comme la formation des enfants dans les écoles ou encore l'organisation d'ateliers de réparation vélo.

Ce document de planification pose **les bases de la stratégie** de développement du vélo de la commune. Il a vocation à **fixer le cap** à suivre mais se doit aussi **d'évoluer** à l'avenir si nécessaire en fonction du contexte et des opportunités.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2121-29,

Vu la décision n°22-12 approuvant le lot 21 du marché n°21-17 relatif à la révision du schéma directeur cyclable communautaire et à l'actualisation ou l'élaboration des plans vélos communaux – 21 – Lot 21 : Wissous

Vu la convention constitutive du groupement signée en date du 30 juin 2021,

Vu la tenue de la Commission municipale en date du 4 décembre 2023,

Considérant la volonté de la commune de Wissous de s'inscrire durablement dans l'aménagement et le développement de liaisons cyclables sur l'ensemble du territoire, permettant la résorption de discontinuités cyclables, et favorisant les parcours domicile - travail et domicile - études,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Article 1 : **APPROUVE** le programme d'opérations pluriannuel en faveur du développement du plan vélo ci-annexé.

Article 2 : **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ce programme et aux dispositifs mis en place.

Article 3 : **S'ENGAGE** à prendre en charge le fonctionnement et l'entretien des aménagements.

Article 4 : **DIT** que les dépenses seront inscrites au budget.

Article 5 : **AMPLIATION** de la présente délibération sera transmise à :

- La Sous-Préfecture de l'Essonne,
- Le Service de Gestion Comptable de Palaiseau,
- La Communauté d'agglomération Paris-Saclay.

Article 6 : **DIT** qu'en application des articles R 421-1 et suivants du Code de la Justice Administrative, les personnes qui s'estiment fondées à contester la présente décision, disposent, pour en demander l'annulation, d'un délai de deux (2) mois à compter de sa date de notification :

- soit par recours gracieux auprès de Monsieur le Maire de Wissous
- soit par recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Versailles, situé 56 avenue de Saint Cloud 78000 VERSAILLES
- soit par recours de manière dématérialisée par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr

L'absence d'une réponse au recours gracieux dans un délai de deux (2) mois, à compter de la date du dépôt du recours, vaut décision implicite de rejet.

Ces délais de recours ne font pas obstacle à l'exécution de la décision.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME,



Le Maire,

Florian GALLANT

Certifié exécutoire,

Transmission en Sous-Préfecture le 14 DEC. 2023

Affichage le ... 14 DEC. 2023



Transport
Technologie -
Consult
Karlsruhe GmbH



Ville de Wissous

Plan vélo communal de Wissous

Conseil municipal

➤ Sommaire

1. Démarche du plan vélo
2. Éléments de diagnostic
3. Contenu du plan vélo
4. Actions en cours de réalisation et prévues à court terme
5. Programmation financière pluriannuelle
6. Et ensuite ?

➤ Le Plan vélo, qu'est-ce-que c'est ?

Le Plan vélo ou Schéma directeur cyclable :

- avant tout un outil de **programmation** et de **planification**,
- permet au gestionnaire de définir une politique d'aménagement et de services en la matière et de programmer ses investissements dans un plan pluriannuel,
- facilite aussi la coordination des services qui interviennent sur le territoire.



Schéma directeur cyclable Territoires de Champagne à vélo

EPERNAY AGGLO CHAMPAGNE
AIA GRANDE VALLEE
Paysages de la Champagne communauté de communes



Sommaire

cyclable des Territoires de Champagne à	4
tion de ce schéma	5
jageant	5
au développement d'une stratégie	6
concertée	6
du diagnostic	8
pour le réseau cyclable	15
	15
posant d'aménagements cyclables séparatifs	21
	23
avec des aménagements adaptés	25
se	25
ités	27
on	33
	40
Les services connexes encourageant la pratique	43
Stationnement	44
Plan d'Actions	46
Le plan de communication	50
Conclusion	53

- Il traite de **l'ensemble des composantes** du « système vélo » pour encourager un usage du vélo utilitaire et plus globalement augmenter la part modale du vélo
- Ce schéma est un outil qu'il s'agit de **faire vivre** en s'y référant, en le faisant **évoluer** si nécessaire en fonction de l'évaluation *a posteriori*
- Ce schéma **s'intègre** dans les plans vélos de l'État, de la Région, de l'Essonne, et de la CPS



Région
Île de France

Essonne
LE DÉPARTEMENT
— TERRE D'AVENIRS —

PARIS
SACLAY
Communauté d'agglomération

Du plan national aux schémas cyclables locaux :
l'emboîtement des échelles (Plan Vélo CPS)

➤ Les objectifs du Plan Vélo

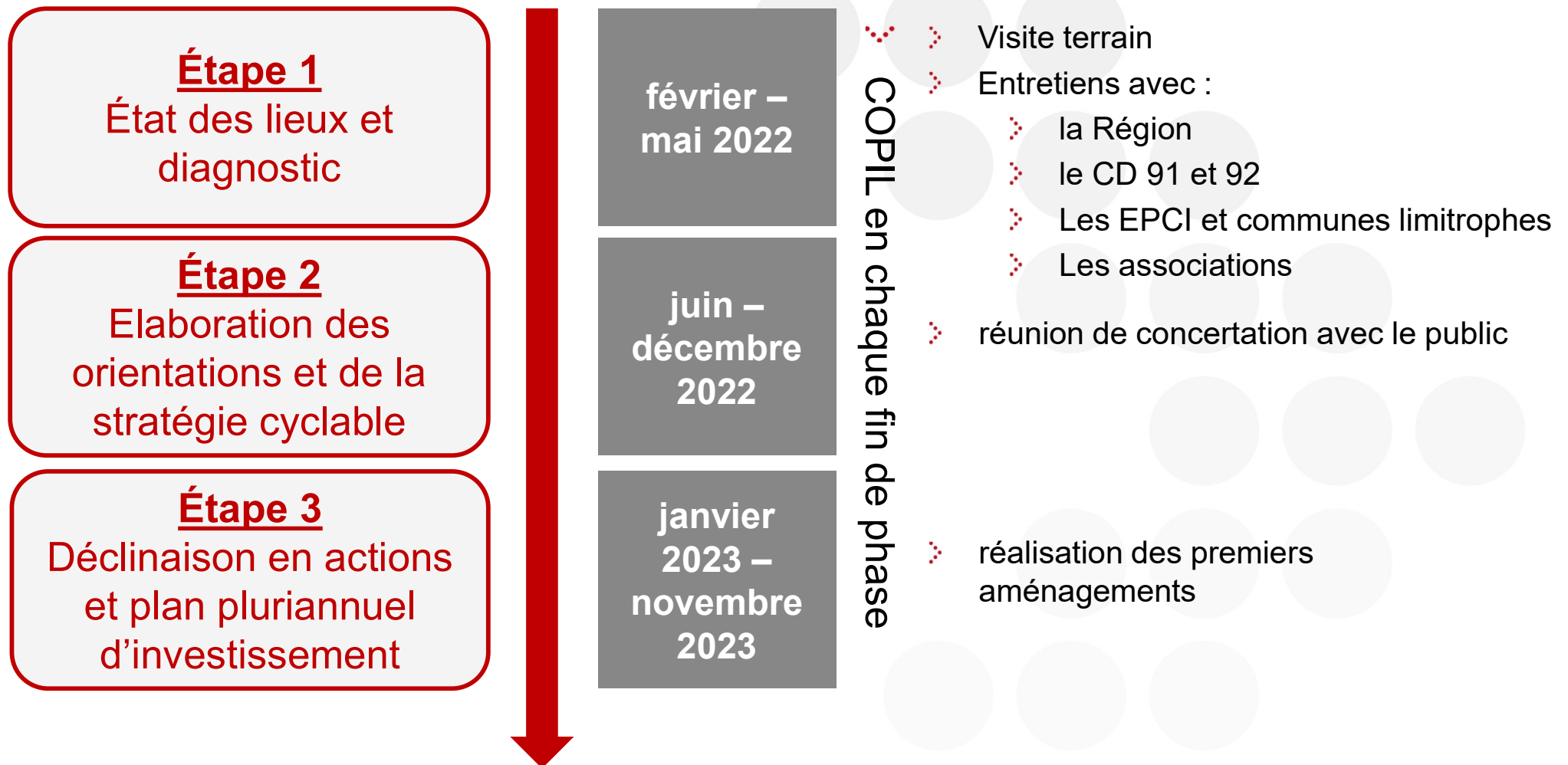
Les **objectifs** du plan vélo sont :

- Poursuivre le **maillage cyclable** du territoire par la **consolidation** du réseau cyclable existant et par la **suppression des points durs** ou coupures existantes ;
- Permettre aux cyclistes de **circuler en toute sécurité** ;
- Favoriser **l'intermodalité** avec les transports en commun et notamment les gares existantes ou à venir (M18) situées dans les communes voisines (Rungis, Fresnes, Chilly-Mazarin, Antony, etc.) ;
- Offrir du **stationnement** vélos à l'échelle de la commune ;
- Proposer des **services** pour encourager le développement de l'usage du vélo ;
- Aboutir à une meilleure **cohabitation** des usages dans l'espace public ;
- Améliorer la **signalétique** et favoriser la prévention.



➤ Étapes d'élaboration du plan vélo

- Le plan vélo a été élaboré en trois temps : un temps d'état des lieux, un temps de définition de la stratégie cyclable communale, et un temps d'approfondissement et de définition d'un plan pluriannuel d'investissement (PPI)

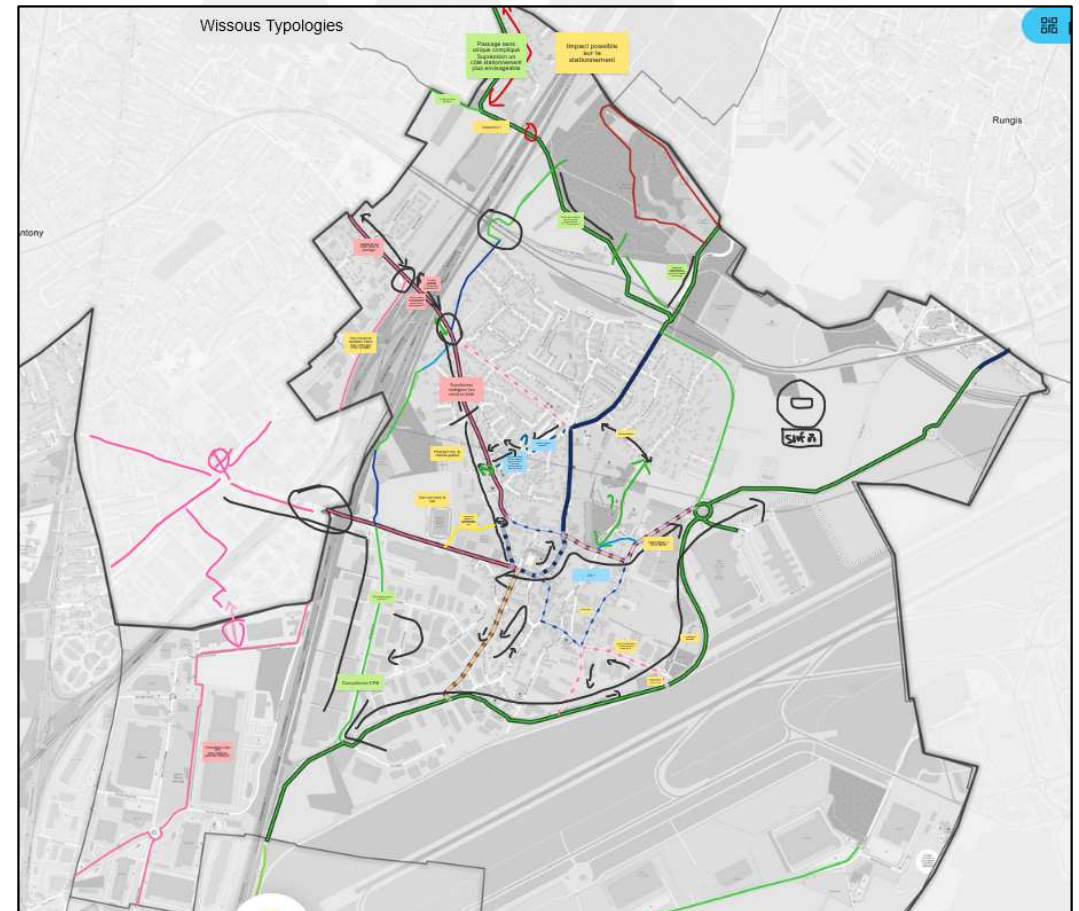


➤ Retour sur les réunions

- Une réunion de validation des orientations le 04/07/22
- Un atelier technique interne sur les typologies d'aménagements le 29/07/22
- Un atelier de concertation le 20/09/22
 - Une douzaine de participants
 - Deux ateliers :
 - Sur carte, travail sur les aménagements
 - Sur les services et le stationnement
- Des échanges avec les partenaires



Plan vélo Wissous



Retour sur la concertation : aménagements cyclables

- Une priorité donnée aux **liaisons vers les communes voisines**
- notamment vers Antony
- Plusieurs axes identifiés pour le **maillage intracommunal**
- Une volonté de pouvoir **circuler dans les deux sens** dans le centre ville
- Plusieurs points et axes associés à un sentiment **d'insécurité**
- Plusieurs secteurs à équiper en **stationnement**

Élaboration du Plan Vélo de la commune de Wissous

Restitution de l'atelier de concertation

PARIS
SACLAY
Communauté d'agglomération

TTK² Transport
Technologie -
Consult
Karlsruhe GmbH

Légende

Réseau cyclable

Aménagements existants

Voie verte

Piste cyclable

Bande cyclable

Chaucidou

Axes à développer

Identifié par les participants

Plébiscité lors du vote des participants

Passage de sens unique à double sens souhaité

Liaison inter-communale prioritaire

Stationnements

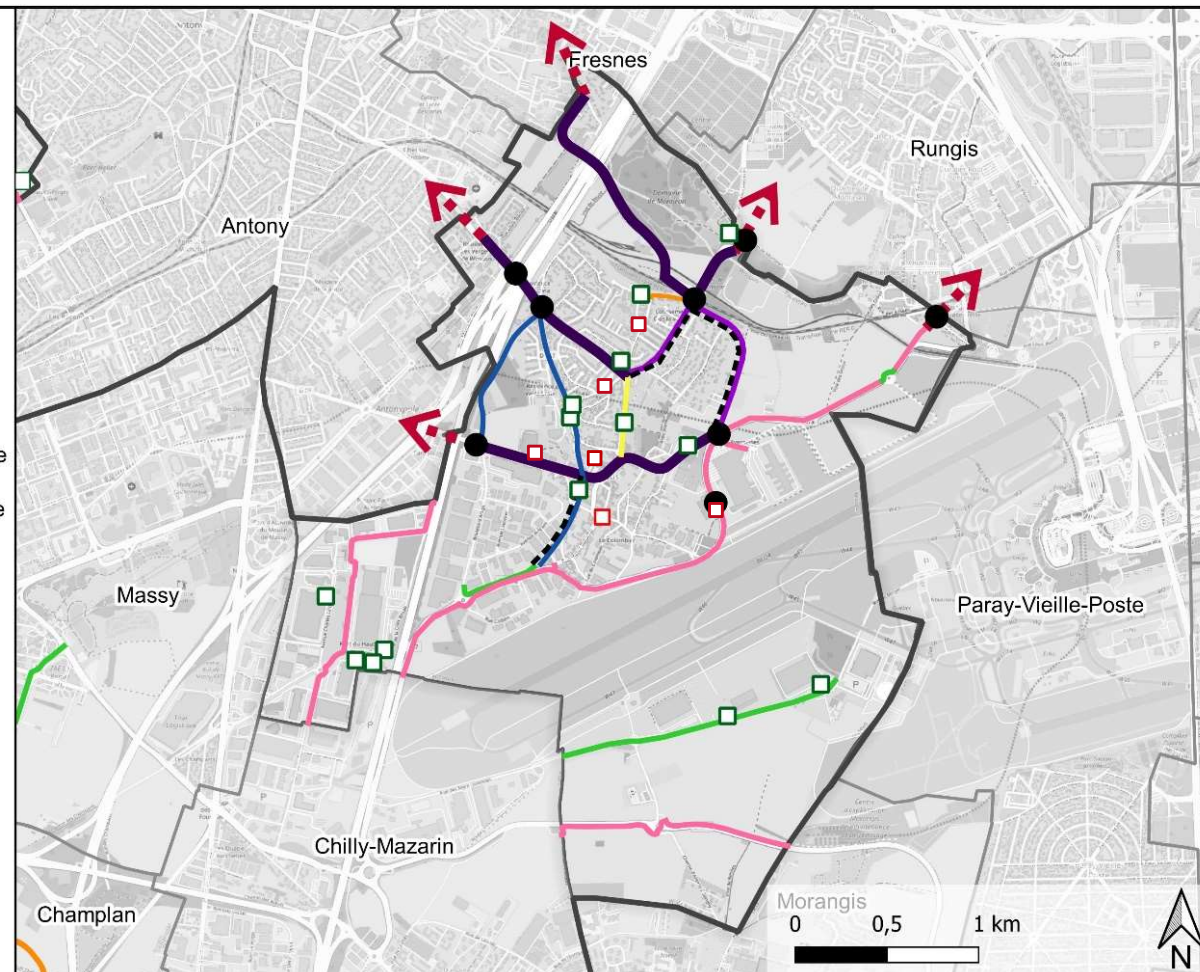
Existant

Manquant

Points particuliers

Point noir

Cohabitation avec les véhicules motorisés jugée dangereuse



➤ Retour sur la concertation : services

- Une forte importance donnée à **l'apprentissage du vélo** et des bonnes pratiques, surtout auprès des **scolaires**
 - Pouvant éventuellement être combiné avec la création d'un **stock de vélo** à disposition des plus jeunes
 - Des attentes de **lieux de stationnement dans les écoles** (vélo + trottinettes)
- **L'aide à l'acquisition de vélo** ou d'équipements jugée tout aussi importante
- Dans un second temps, des demandes pour plus d'interventions d'associations autour de **l'entretien du vélo** et l'installation de **stations de gonflage** → la problématique de la recherche de bénévoles a été évoquée
- La généralisation des **double sens cyclables** comme action simple à mettre en place et significativement efficace
- Une attente pour des **actions de communication**
 - à travers des événements type fête du vélo / balade à vélo pour faire **découvrir** le vélo
 - actions de **sensibilisation** auprès des automobilistes
 - communication plus classique (dans la **gazette** par exemple)

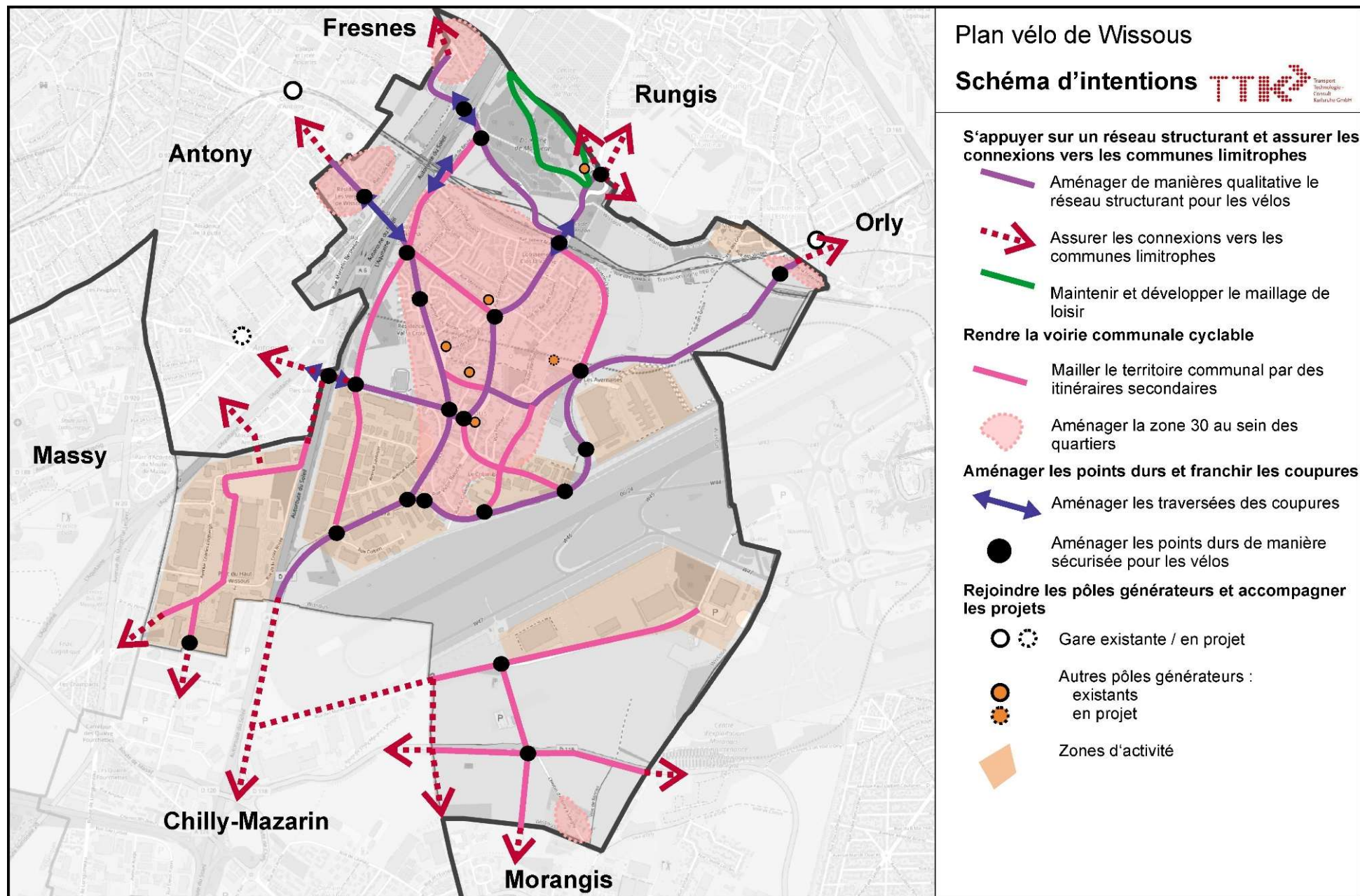
➤ Sommaire

1. Démarche du plan vélo
2. Éléments de diagnostic
3. Contenu du plan vélo
4. Actions en cours de réalisation et prévues à court terme
5. Programmation financière pluriannuelle
6. Et ensuite ?

➤ Synthèse du diagnostic : analyse FFOM

Forces	Faiblesses
Une volonté de se doter d'une stratégie cyclable ; Une envie de créer une « ville apaisée » : limitations de vitesse, zones de rencontre... ; Une étude qui s'inscrit dans la stratégie globale du territoire ; Des aménagements existants continus et de nombreuses zones apaisées ; Une commune avec de nombreuses zones d'activités.	Un usage globalement faible du vélo au quotidien Des contraintes de relief assez marquées du côté Nord (Montjean) ; Des coupures urbaines et naturelles limitant fortement les déplacements cyclables (L'A6, l'A10, le RER C, l'aéroport...) ; Un jalonement a priori quasi inexistant ; Pas de doubles sens cyclables dans les zones 30.
Opportunités	Menaces
L'émergence des VAE, notamment pour franchir les pentes raides et parcourir de plus grandes distances ; Un potentiel intermodal intéressant grâce à la proximité de certaines gares RER ; Nombreux projets de développement urbain, un nouveau collège et une gare GPE à Antonypole ; 40% des déplacements domicile travail et des trajets domicile étude < 7km Une volonté de coopération entre les communes de la CPS, les communes voisines, et de la Région en général.	Une circulation des vélos sur les RD peu aisée du fait du trafic routier et des vitesses élevées ; Peu de contraintes à l'utilisation de la voiture dans la commune ; Présence limitée des services aux cyclistes ; Équipement en stationnement cyclable à domicile dans les logements collectifs ; Plusieurs discontinuités des aménagements existants dans au-delà des frontières communales ; Coordination avec les partenaires aux frontières communales

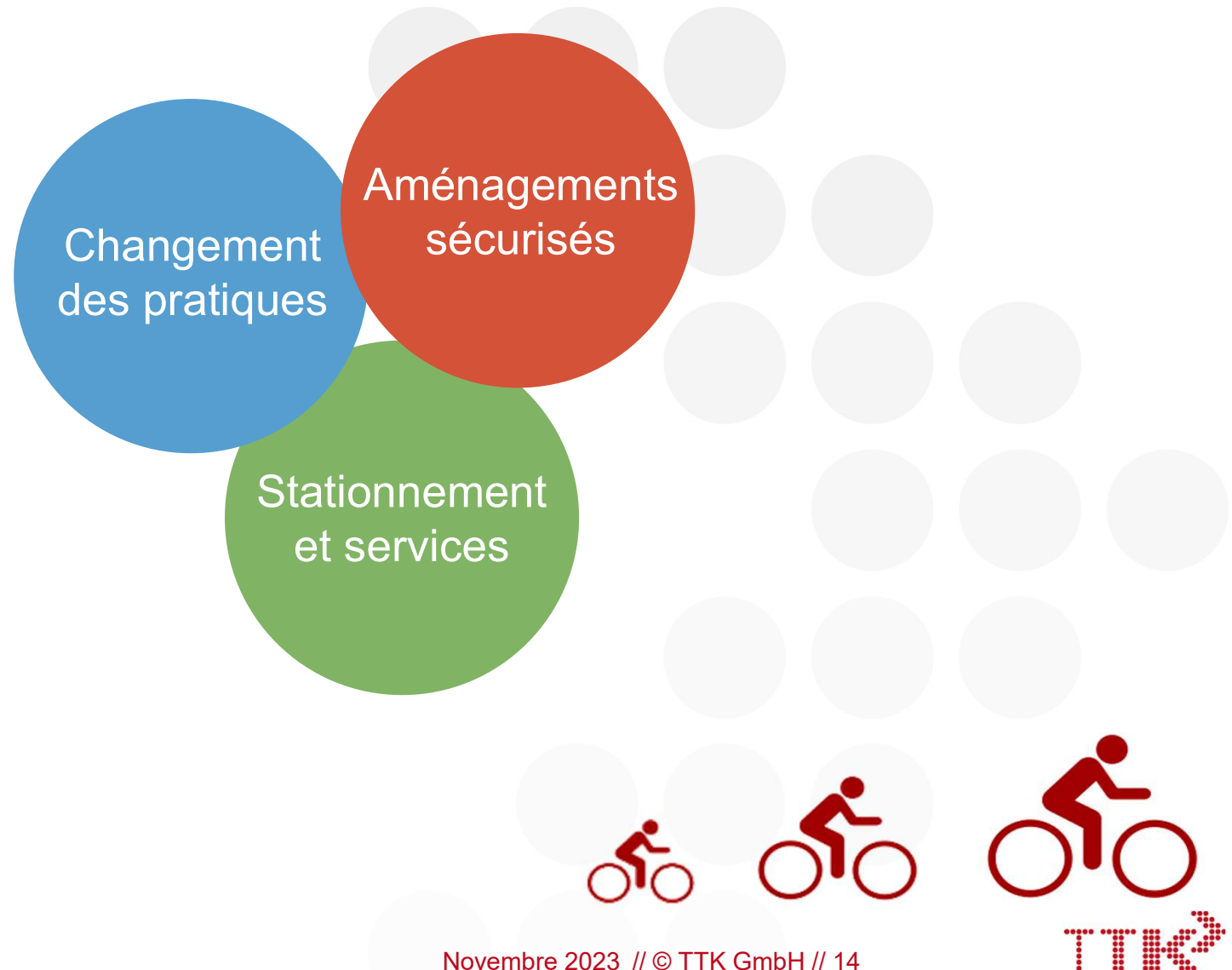
Retour sur le diagnostic



➤ Sommaire

1. Démarche du plan vélo
2. Éléments de diagnostic
3. Contenu du plan vélo
4. Actions en cours de réalisation et prévues à court terme
5. Programmation financière pluriannuelle
6. Et ensuite ?

➤ Un Plan Vélo composé de trois volets



➤ Un Plan Vélo composé de trois volets

Aménagements sécurisés

Ce volet est consacré au développement d'un réseau cyclable **maillé et sécurisé** sur l'ensemble du territoire. L'objectif est de développer des **axes structurants** permettant de relier les pôles locaux et intercommunaux via des **liaisons directes et qualitatives** et d'**apaiser les quartiers** en rendant toute la voirie accessible. Le **jalonement** des itinéraires ainsi créés devra être réalisé pour garantir la **continuité** et la **lisibilité**.

Stationnement et services

En complément d'un réseau cyclable performant, il est primordial pour la commune de proposer une **offre de stationnement** adaptée aux usages et déplacements des habitants, en ciblant les pôles générateurs et les infrastructures de déplacements. Pour rendre la pratique attractive, la commune doit également **proposer des services et encourager des initiatives** qui agissent en faveur du vélo.

Changement des pratiques

Enfin, le **changement des pratiques** est un **levier clé** pour la réussite du plan vélo et le développement de la pratique cyclable. La commune doit accompagner le développement du vélo par une **communication ciblée** (événements, code de la rue) et encourager la **(re)mise en selle à tout âge**, pour **tous les motifs de déplacement**. Ce volet comprend également le **suivi et l'évaluation** du plan vélo, primordiaux pour pérenniser le projet.

➤ Volet Aménagements

1

Développer un réseau cyclable structurant :

Permettre aux habitants de pouvoir se déplacer et rejoindre les différents pôles d'intérêt communautaire et communaux sur des axes sécurisés

2

Rendre l'ensemble de la voirie accessible :

Faciliter les déplacements du quotidien à vélo, sur le territoire communal, grâce à un meilleur partage de la voirie

3

Jalonner les itinéraires cyclables :

Assurer la continuité et la lisibilité des itinéraires cyclables structurants grâce au jalonnement

Un réseau cyclable hiérarchisé

Élaboration du Plan Vélo de la commune de Wissous

Hiérarchisation du réseau cyclable

PARIS
SACLAY
Communauté d'agglomération

TTK
Transport
Technologie-
Consult
Karlsruhe GmbH

Légende

Limites administratives

▬ Limite CA Paris Saclay

▬ Limite communale

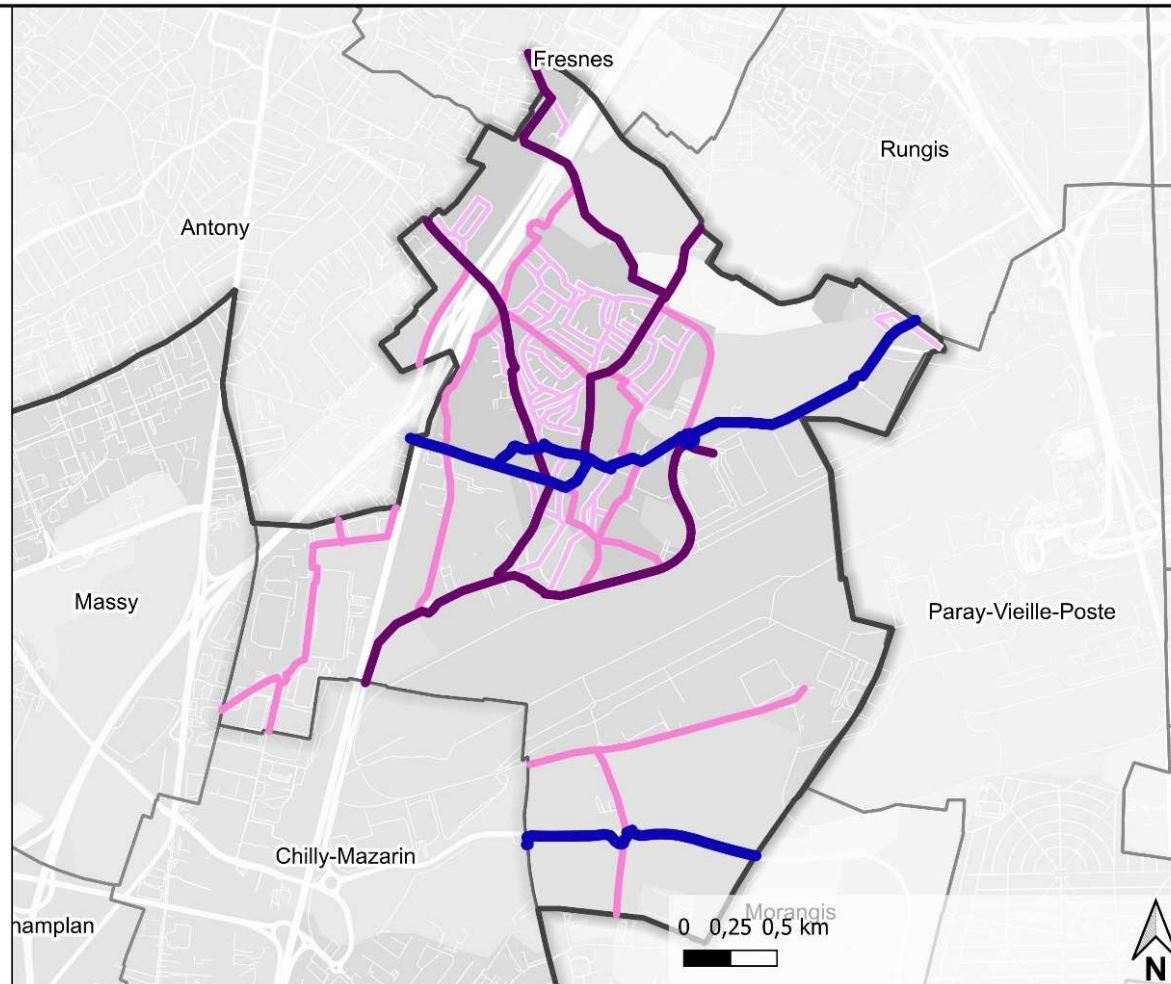
Hiérarchisation du réseau

▬ Structurant communautaire

▬ Primaire

▬ Secondaire

▬ Quartiers apaisés



Un réseau cyclable communal hiérarchisé : **réseau primaire** (axe de transit vélo) et **réseau secondaire** (desserte locale)

Cohérence du réseau cyclable à assurer avec les axes communautaires, le VIF et les territoires voisins (continuité, standards d'aménagements, rabattements...)

En mixité



➤ Les types d'aménagement proposés

Élaboration du Plan Vélo de la commune de Wissous

Proposition d'aménagements pour le réseau cible

PARIS
SACLAY
Communauté d'agglomération

TTK
Transport
Technologies -
Consult
Karlsruhe GmbH

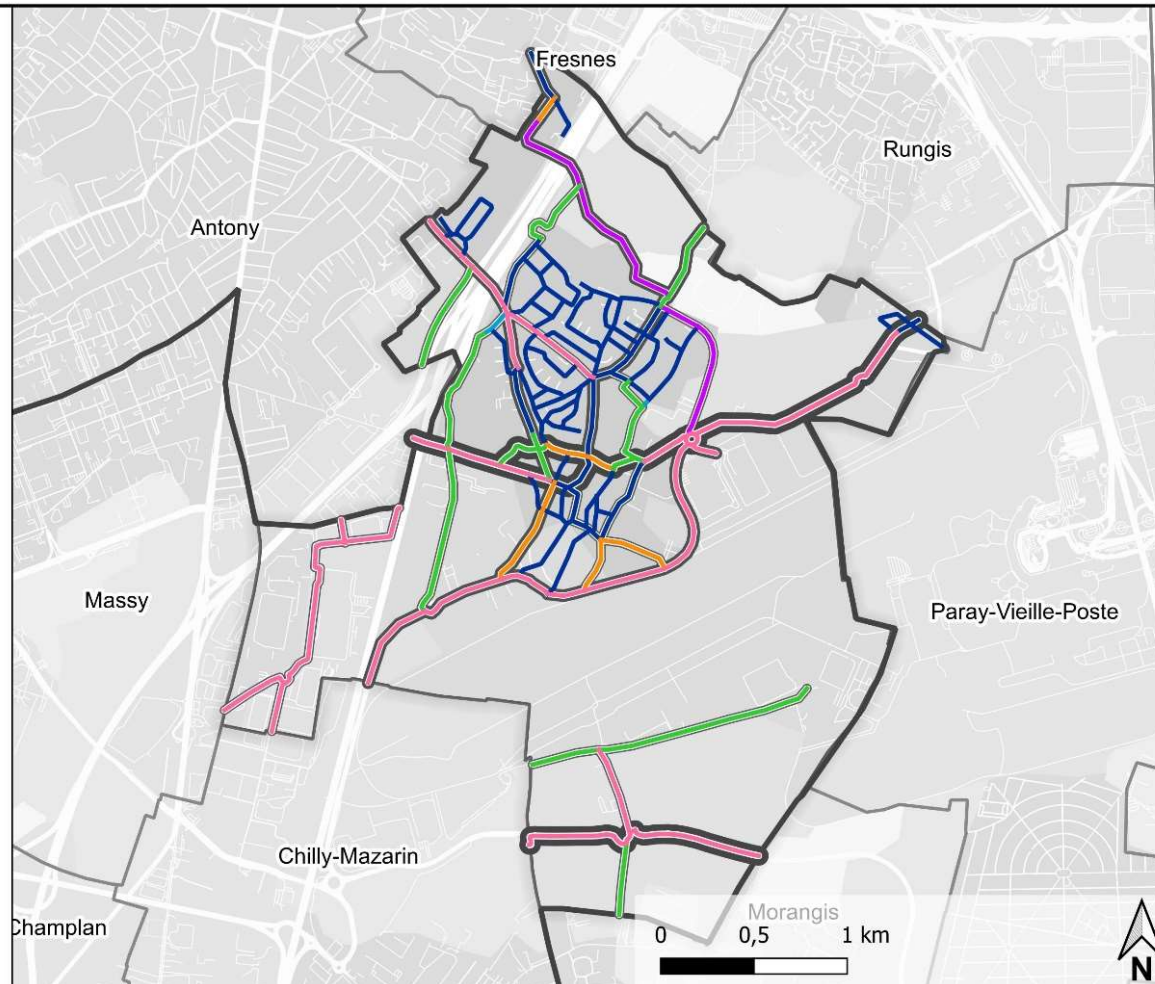
Légende

Type d'aménagement préconisé

- Voie verte
- Piste cyclable
- Bande cyclable
- Zone 30
- Zone de rencontre
- Chaucidou

Hierarchisation du réseau

- Structurant communautaire
- Structurant communal
- Maillage



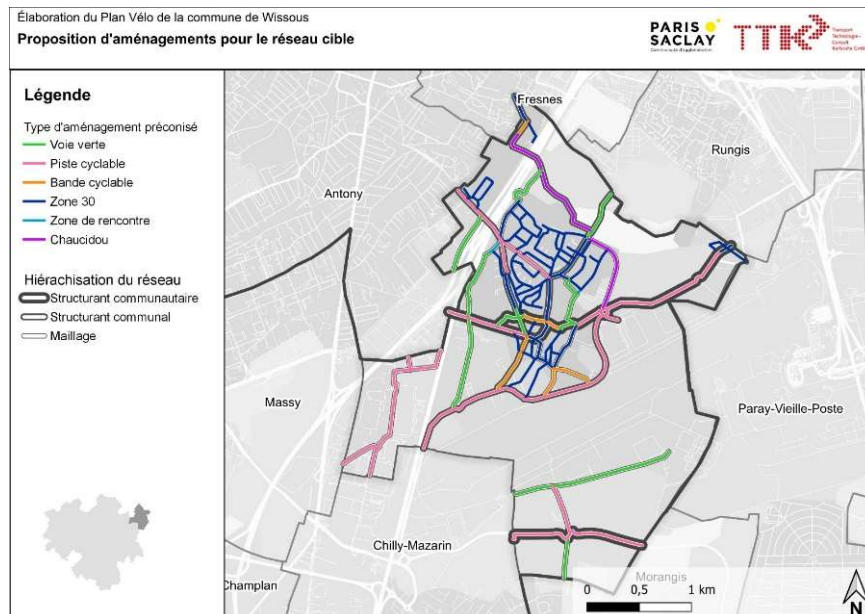
Le type d'aménagement préconisé dépend des critères suivants :

- le **volume de trafic** motorisé
- la **vitesse** pratiquée
- d'autres critères (largeur de voirie, présence de lignes de bus, activités riveraines...)

➤ **Séparation** sur les **axes principaux**

➤ **Mixité** sur les **axes secondaires**

➤ Les types d'aménagement proposés



Il s'agit de premières orientations d'aménagement qui doivent être approfondies au niveau technique par des études au niveau avant-projet a minima pour affiner la conception de l'aménagement et son coût. Ces études sont par ailleurs indispensable pour obtenir les subventions auprès de la Région, du Département et des autres co-financeurs ...)

➤ Échelonnage temporel – Éléments de synthèse – Long terme

Élaboration du Plan Vélo de la commune de Wissous

Horizon de réalisation des aménagements

PARIS
SACLAY
Communauté d'agglomération

TTE
Transport
Technologie -
Consult
Karlsruhe GmbH

Légende

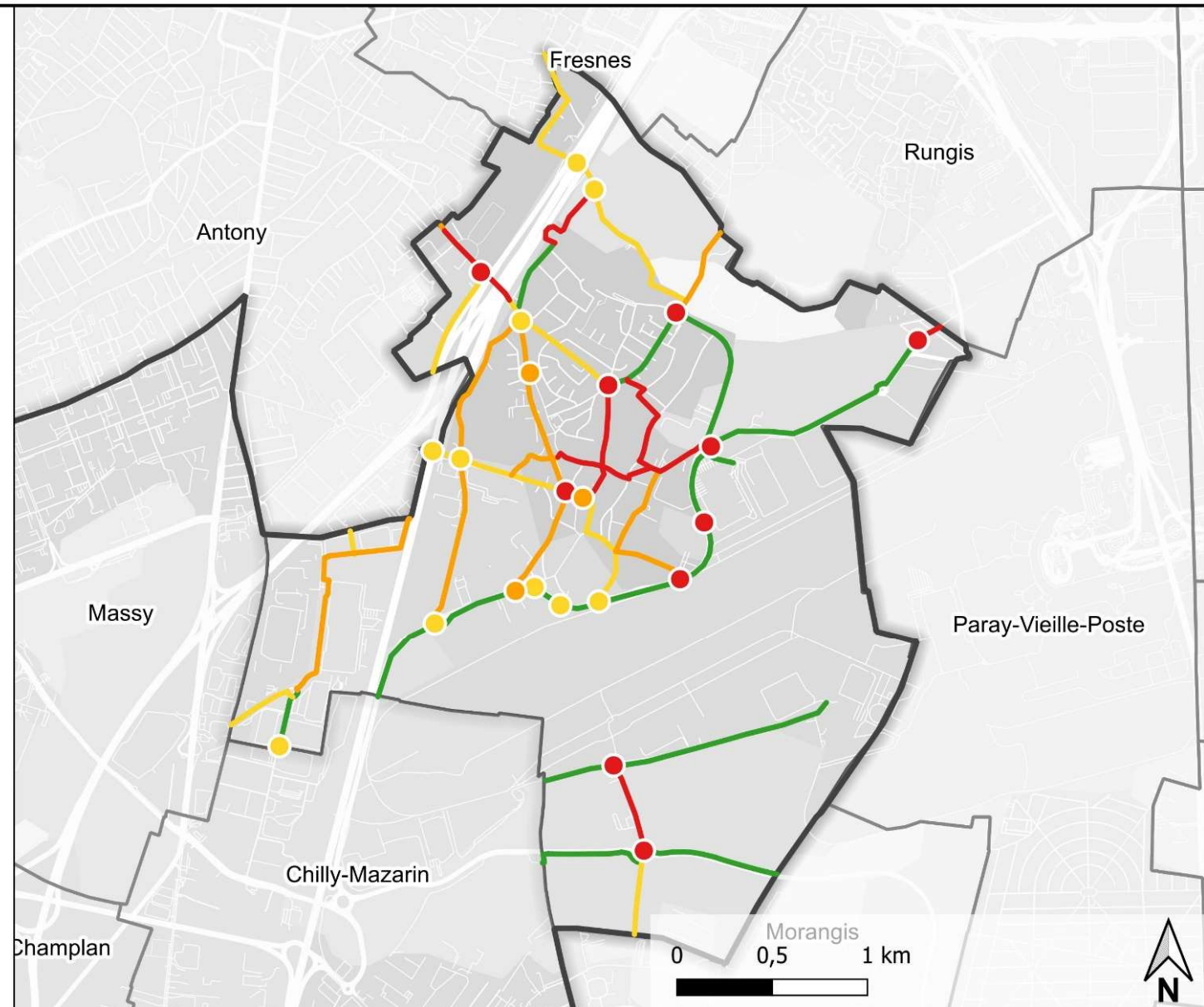
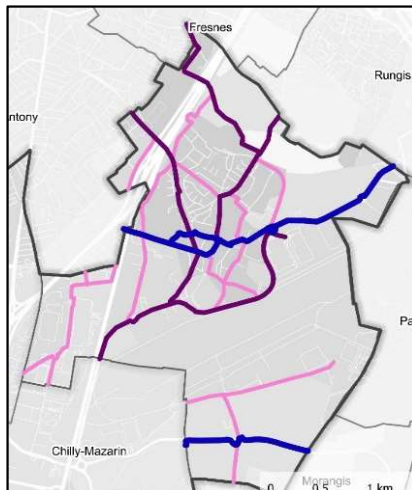
Horizon de réalisation

Réseau cyclable

- Existant
- Court terme
- Moyen terme
- Long terme

Points noirs

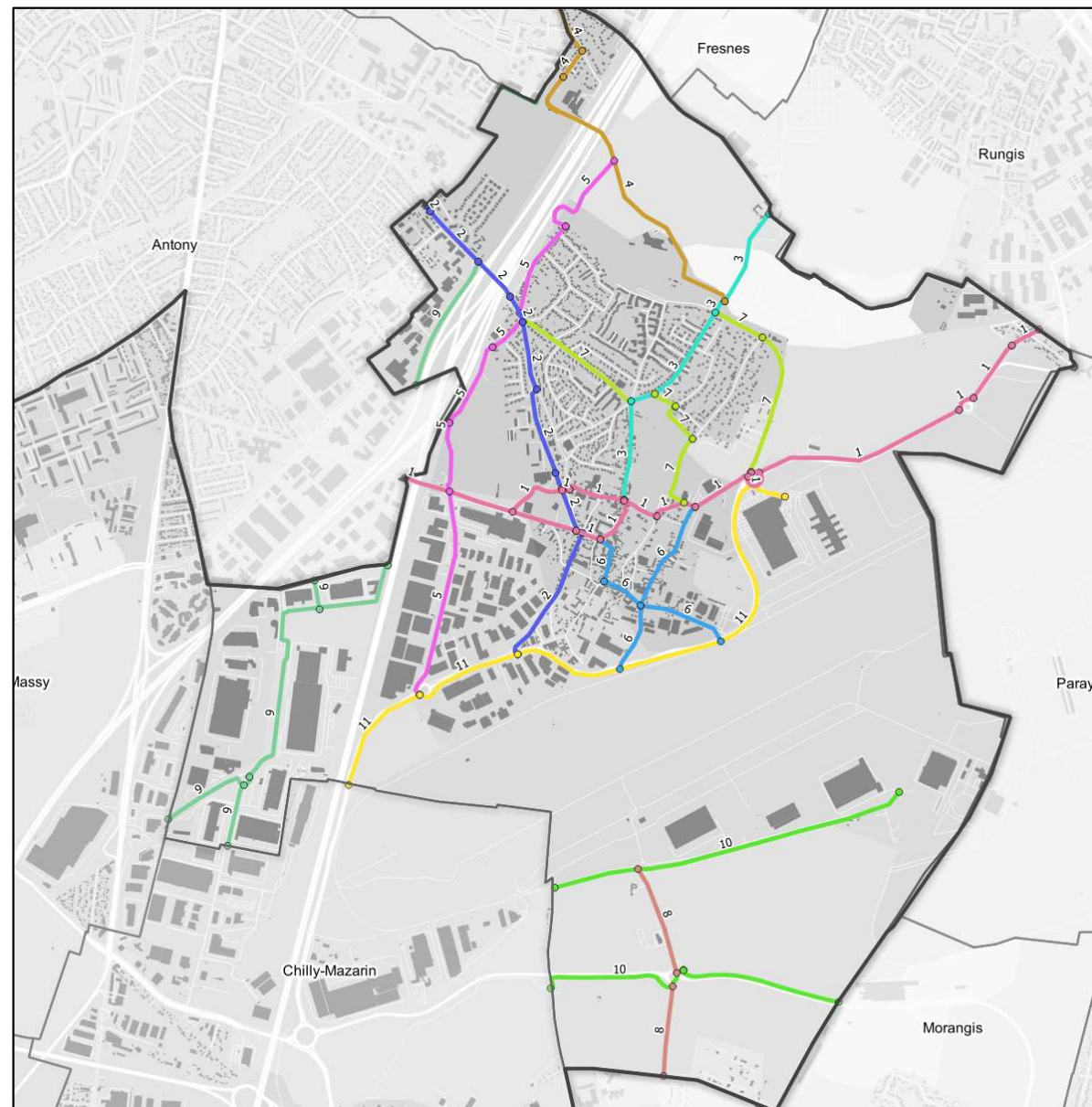
- Court terme
- Moyen terme
- Long terme



➤ Aménagements : itinéraires

Pour faciliter la compréhension et la planification des opérations dans le temps, l'ensemble du réseau structurant et de maillage a été réparti en 11 itinéraires cohérents. Ceux-ci sont illustrés sur la carte ci-contre et le détail est présenté dans les parties suivantes.

- 1. Structurant Est-Ouest
- 2. Structurant Nord-Sud
- 3. Centre-Montjean
- 4. Liaison Coteau de Wissous
- 5. Contournement ouest
- 6. Maillage sud
- 7. Maillage nord
- 8. Connexion Morangis
- 9. Connexions Ouest
- 10. Connexions sud ADP Orly
- 11. Boulevard de l'Europe



Volet stationnement et services

1 Avoir un vélo adapté :
Permettre à tous les habitants de
pouvoir utiliser un vélo,
en adéquation avec leurs besoins et
leurs pratiques

Favoriser le **marché de l'occasion** (bourse aux vélos)

Inciter à l'**essai et l'achat de vélos** (VAE, cargo)



2 Entretenir et réparer :
Permettre à tous les habitants de
pouvoir entretenir
et réparer leur vélo

Soutenir les **ateliers de auto réparation**



3 Stationner sereinement :
Permettre à tous les habitants de
stationner leur vélo
de façon sécurisée

Continuer de **mailler le territoire en stationnement** cyclable au
niveau des **pôles générateurs, des écoles et des rues**
commerçantes

4 Intermodalité :
Faciliter les déplacements
intermodaux vers les arrêts TC, M18

Favoriser l'intermodalité avec les TC en proposant du **stationnement**
sécurisé/consignes au niveau des arrêts

Aménager les axes vers les gares



3 Stationner sereinement : Permettre à tous les habitants de stationner leur vélo de façon sécurisée

Élaboration du Plan Vélo de la commune de Wissous

Maillage cible de stationnement

PARIS
SACLAY
Communauté d'agglomération

TTN
Transport
Technologie -
Consult
Karlsruhe GmbH

Légende

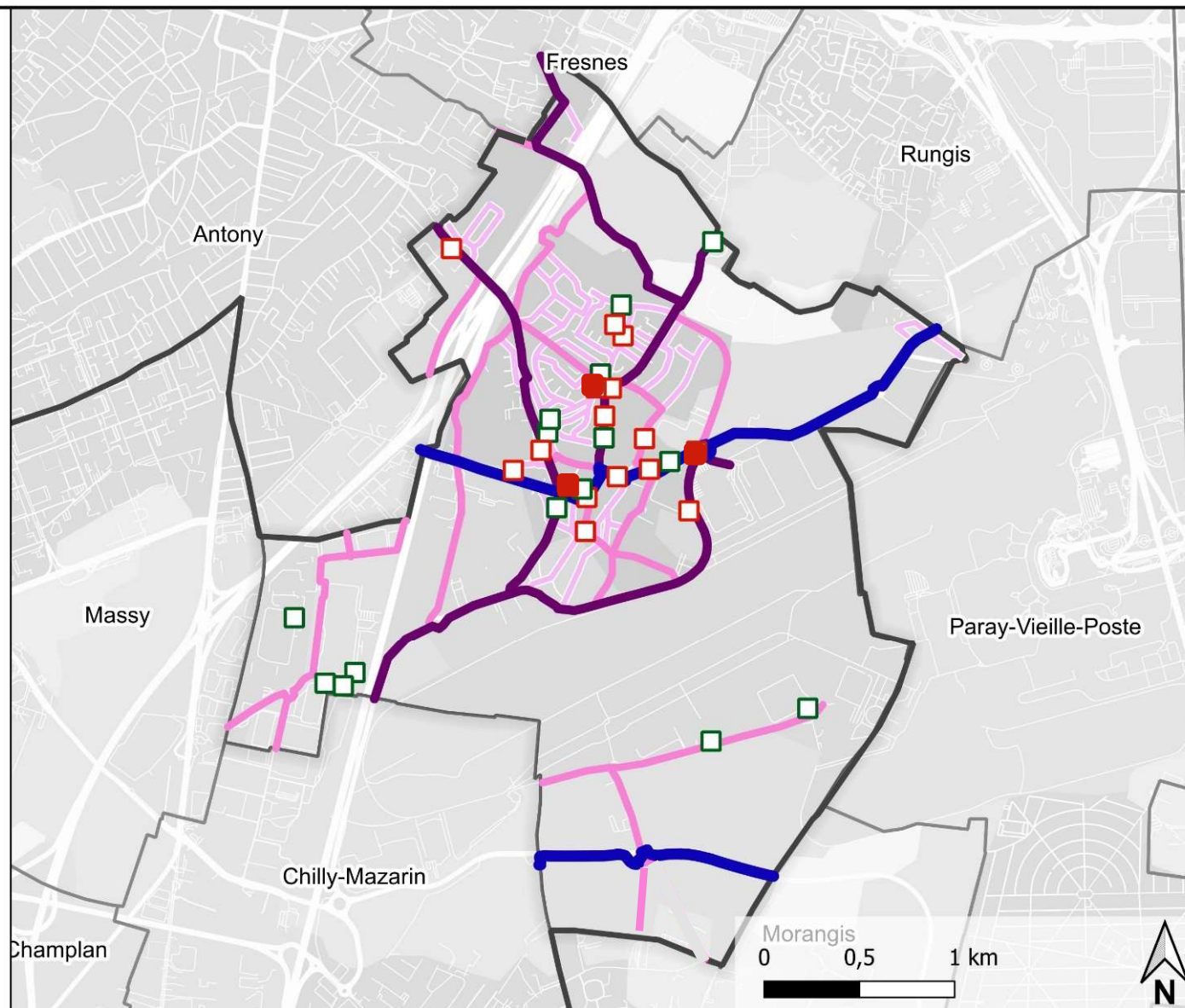
Stationnements

- Existant
- Projeté arceaux simples
- Projeté arceaux protégés

13 nouvelles
localisations
prioritaires



3 abris
prioritaires :
2 écoles et
Cucheron



➤ Volet changement des pratiques

1 Apprendre le vélo – Enfants :
Assurer un enseignement du vélo dans les écoles

2 Apprendre le vélo - Adultes :
Développer la possibilité pour les adultes de (re)apprendre à faire du vélo dans un contexte urbain



3 Promouvoir le vélo :
Par des actions des acteurs, de la communication et des événements



4 Partage de la route :
Faciliter la co-existence des différents modes de transport

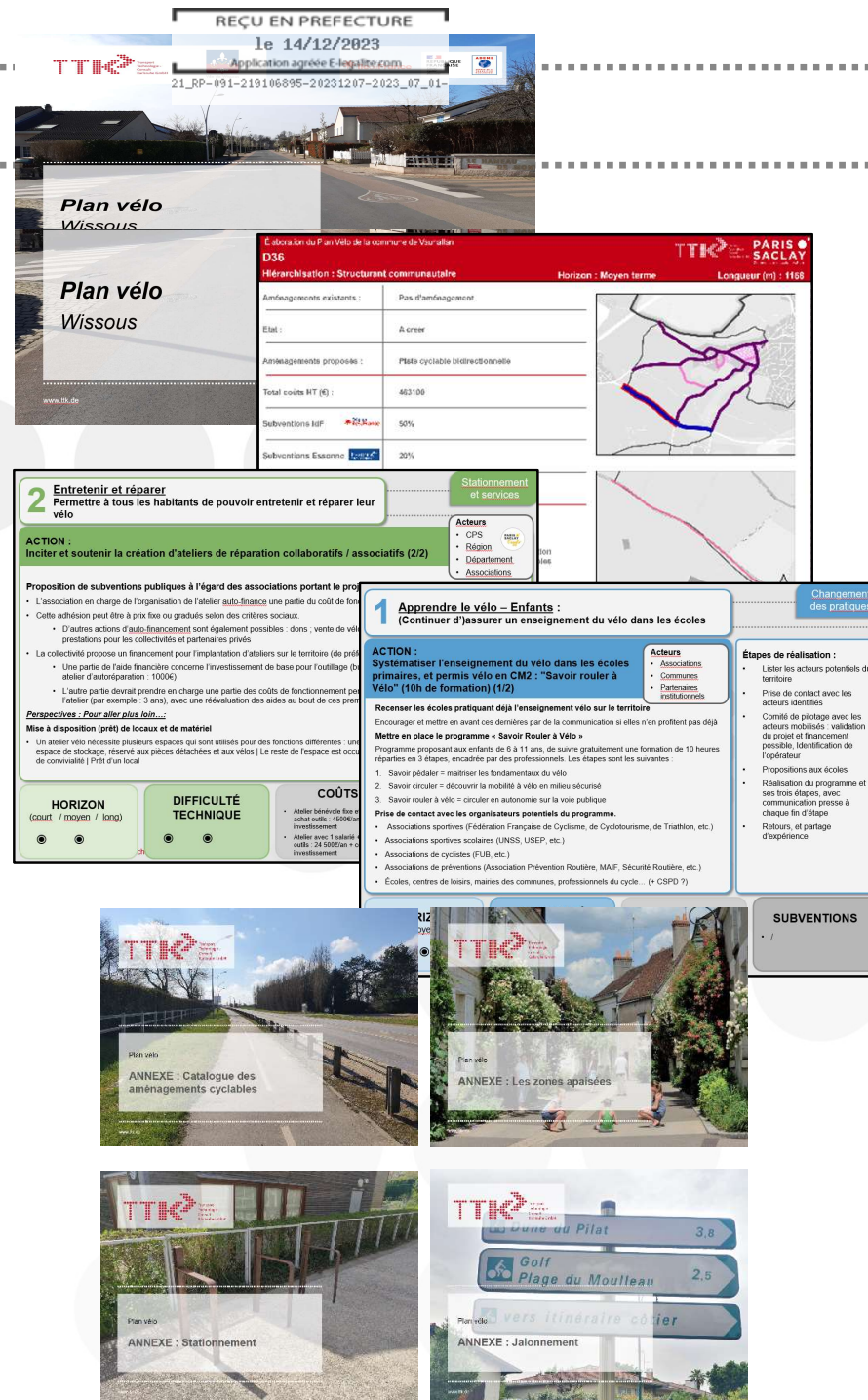
5 Montrer l'exemple :
Identifier un référent vélo et inciter les agents municipaux à pratiquer le vélo au quotidien

Impliquer et suivre :
Impliquer l'ensemble des parties prenantes pour suivre le plan vélo

➤ Contenu du plan vélo

Le plan vélo est constitué des documents suivants :

- Un **document synthétique** du Plan Vélo
- Plusieurs annexes qui le complètent:
 - Des **fiches opérationnelles** réalisées pour les tronçons de voirie et pour les services
 - Des **fiches actions** pour les services vélo et le changement des pratiques
 - Les **fichiers SIG** associés
 - Des **guides thématiques** richement illustrés qui viennent illustrer ces fiches et permettent aux services d'approfondir leur connaissances



➤ Sommaire

1. Démarche du plan vélo
2. Éléments de diagnostic
3. Contenu du plan vélo
4. Actions en cours de réalisation et prévues à court terme
5. Programmation financière pluriannuelle
6. Et ensuite ?

➤ 3 niveaux de priorité

Court terme (2023-25)

Moyen terme (2026-27)

Long terme (>2027)



Aménagements sécurisés

Court Terme

Itinéraire 1 : Structurant Est-Ouest

- Intersections Rue André Dolimier/rue Ténine/ Rue Legros
- Rue André Dolimier (entre rue Ténine et rue Mondétour)
- Rue Guillaume Bigourdan (collège)
- Voie verte Chemin de la Fontaine d'Orme
- Rond point des Messagers
- Rue Amiral Mouchez

Itinéraire 2: Structurant Nord-Sud

- Marquage piste Route d'Antony (avant le pont côté Antony)
- Giratoire Route Antony (avant le pont côté Antony)
- Création piste pont Route d'Antony

Itinéraire 3: primaire Centre Wissous

- Marquage Avenue Gressot
- Giratoire Place des Jumelages
- Giratoire Route Montjean/Rue Gilbert Robert

Itinéraire 5: secondaire Contournement Ouest

- Voie verte Voie de Beuze

Itinéraire 7: Maillage Nord

- Voie verte Allée Jean Robic et Jean Gabin
- Voie verte le long du Park Arthur Clark
- Rue de l'Abattoir
- Ralentissement Boulevard Claude Chauveau

Itinéraire 8: connexion sud

- Chemin d'Antony à Savigny

Itinéraire 12: Stationnement, jalonnement, zone apaisés

Moyen Terme

Itinéraire 1: Structurant Est-Ouest

- Intersection Dolimier/D.Leclerc
- Voie verte Rue Ténine et C.Gaillard
- Voie verte Parc C.Gaillard
- Insertion piste Rue Avernoises

Itinéraire 2: Structurant Nord-Sud

- Piste Rt d'Antony (Avant le pont)
- Piste Rt d'Antony entre Carrefour Fribuli et C.Gaillard
- Traversée Rt d'Antony Imp. C.Gaillard
- Reprise Imp. C.Gaillard
- Voie verte Sentier des A.Combattants
- Rue Georges Collin
- Traversée RD167 (Georges Collin)

Itinéraire 3: primaire Centre Wissous

- Sécuriser passage sous RER
- Voie verte Pont RERC Parc Montjean
- Aménagement Bd Aragon

Itinéraire 5: secondaire Contournement Ouest

- Zone rencontre voie des Molières
- Voie verte Voie des Tilleuls

Itinéraire 6: Maillage Sud:

- Entrée ville Route Paray + traversée RD167
- Double sens cyclable (DSC) Rue Bigourdan

Itinéraire 7: Maillage Nord

- Chemin de la Vallée DSC

Itinéraire 9: connexion Ouest

- Connexion M18 Av. Charles Lindbergh - Av. Jeanne Garnerin

Itinéraire 12: Stationnement, jalonnement, zone apaisés

Long Terme

Itinéraire 1: Structurant Est-Ouest

➤ Passerelle RD32 pont Autoroute

➤ Piste Rue A. Dolimier

Itinéraire 2: Structurant Nord-Sud

- Réaménagement Carrefour Fribuli

Itinéraire 4: Liaison Coteau de Wissous

Itinéraire 6: Maillage Sud:

- SDC Rue A.Dolimier - Rue V. Baloché

Itinéraire 7: Maillage Nord

- Anti stationnement chemin Vallée

Itinéraire 8: connexion sud

- Création Voie verte ancien Chemin de l'Arpajonnais

Itinéraire 9: Connexion Ouest

Itinéraire 10: Connexion sud ADP Orly

Itinéraire 11: Boulevard de l'Europe

Itinéraire 12: Stationnement, jalonnement, zone apaisés

Aménagements sécurisés

Court Terme

Itinéraire 1 : Structurant Est-Ouest

- Intersections Rue André Dolimier/rue Ténine/ Rue Legros
- Rue André Dolimier (entre rue Ténine et rue Mondétour)
- Rue Guillaume Bigourdan (collège)
- Voie verte Chemin de la Fontaine d'Orme
- Rond point des Messagers
- Rue Amiral Mouchez

Itinéraire 2: Structurant Nord-Sud

- Marquage piste Route d'Antony (avant le pont côté Antony)
- Giratoire Route Antony (avant le pont côté Antony)
- Création piste pont Route d'Antony

Itinéraire 3: primaire Centre Wissous

- Marquage Avenue Gressot
- Giratoire Place des Jumelages
- Giratoire Route Montjean/Rue Gilbert Robert

Itinéraire 5: secondaire Contournement Ouest

- Voie verte Voie de Beuze

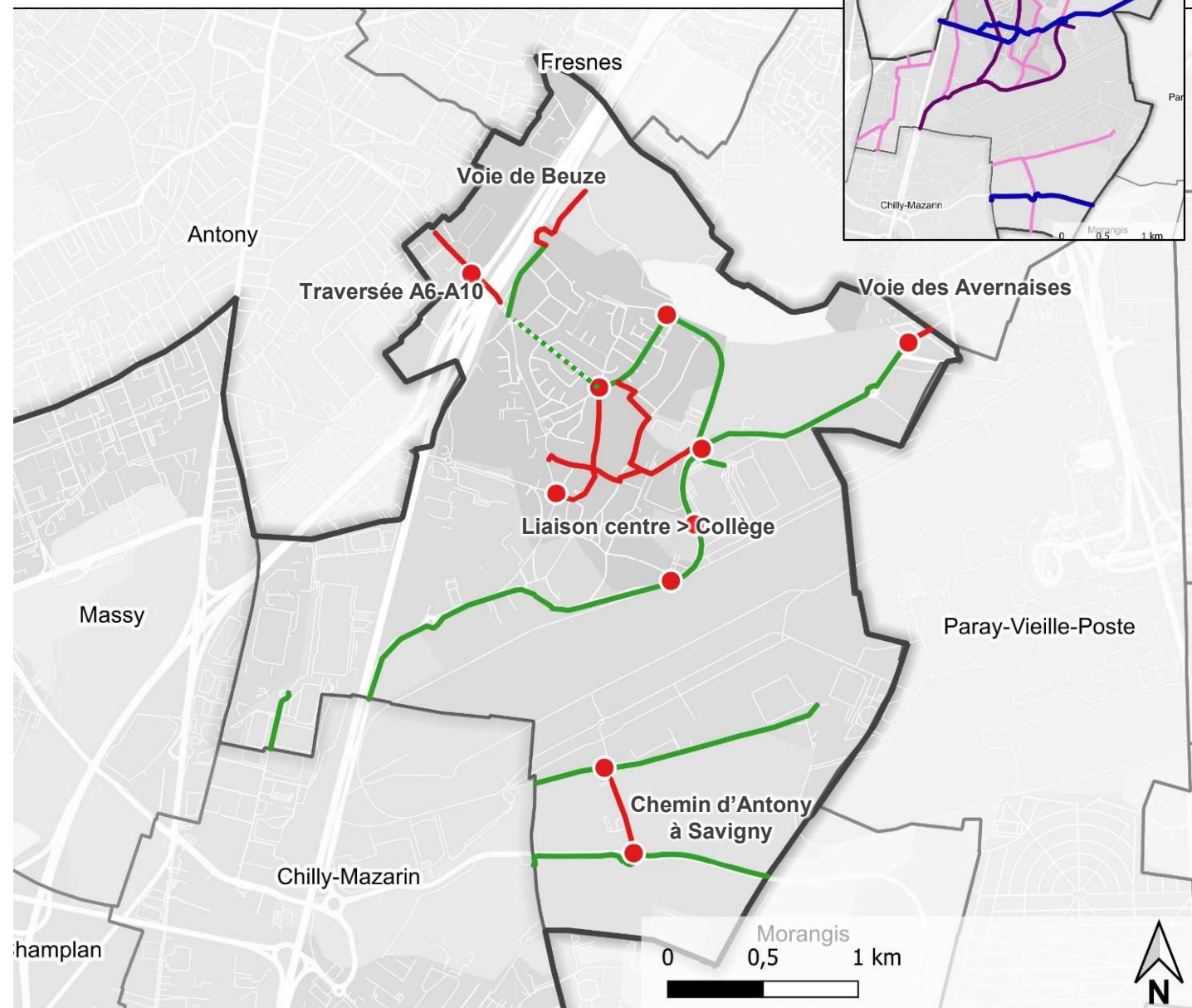
Itinéraire 7: Maillage Nord

- Voie verte Allée Jean Robic et Jean Gabin
- Voie verte le long du Park Arthur Clark
- Rue de l'Abattoir
- Ralentissement Boulevard Claude Chauveau

Itinéraire 8: connexion sud

- Chemin d'Antony à Savigny

Itinéraire 12: Stationnement, jalonnement, zone apaisés



➤ Échelonnage temporel – Éléments de synthèse – Court terme

Élaboration du Plan Vélo de la commune de Wissous

Horizon de réalisation des aménagements

PARIS
SACLAY
Communauté d'agglomération

TTE
Transport
Technologie -
Consult
Karlsruhe GmbH

Légende

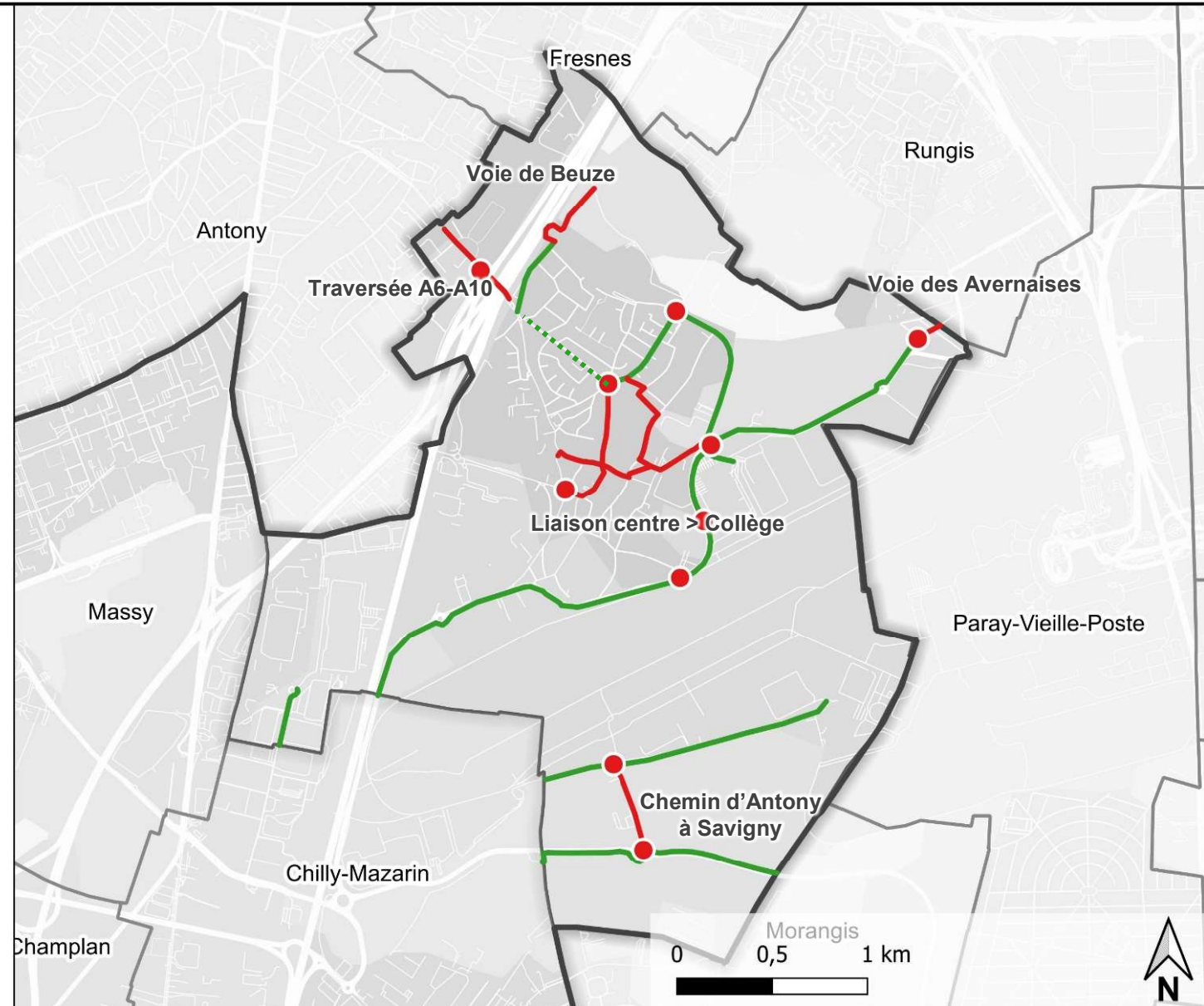
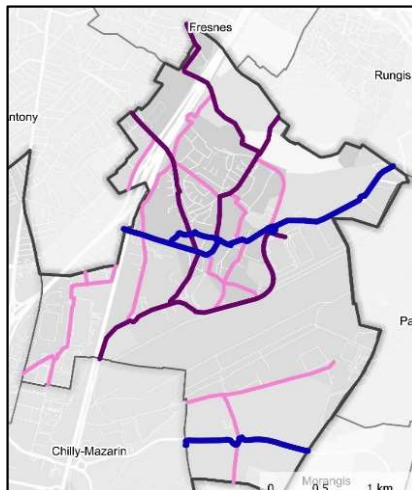
Horizon de réalisation

Réseau cyclable

- Existant
- Court terme
- Moyen terme
- Long terme

Points noirs

- Court terme
- Moyen terme
- Long terme



➤ Échelonnage temporel – Éléments de synthèse - Moyen terme

Élaboration du Plan Vélo de la commune de Wissous

Horizon de réalisation des aménagements

PARIS
SACLAY
Communauté d'agglomération

TTE
Transport
Technologie -
Consult
Karlsruhe GmbH

Légende

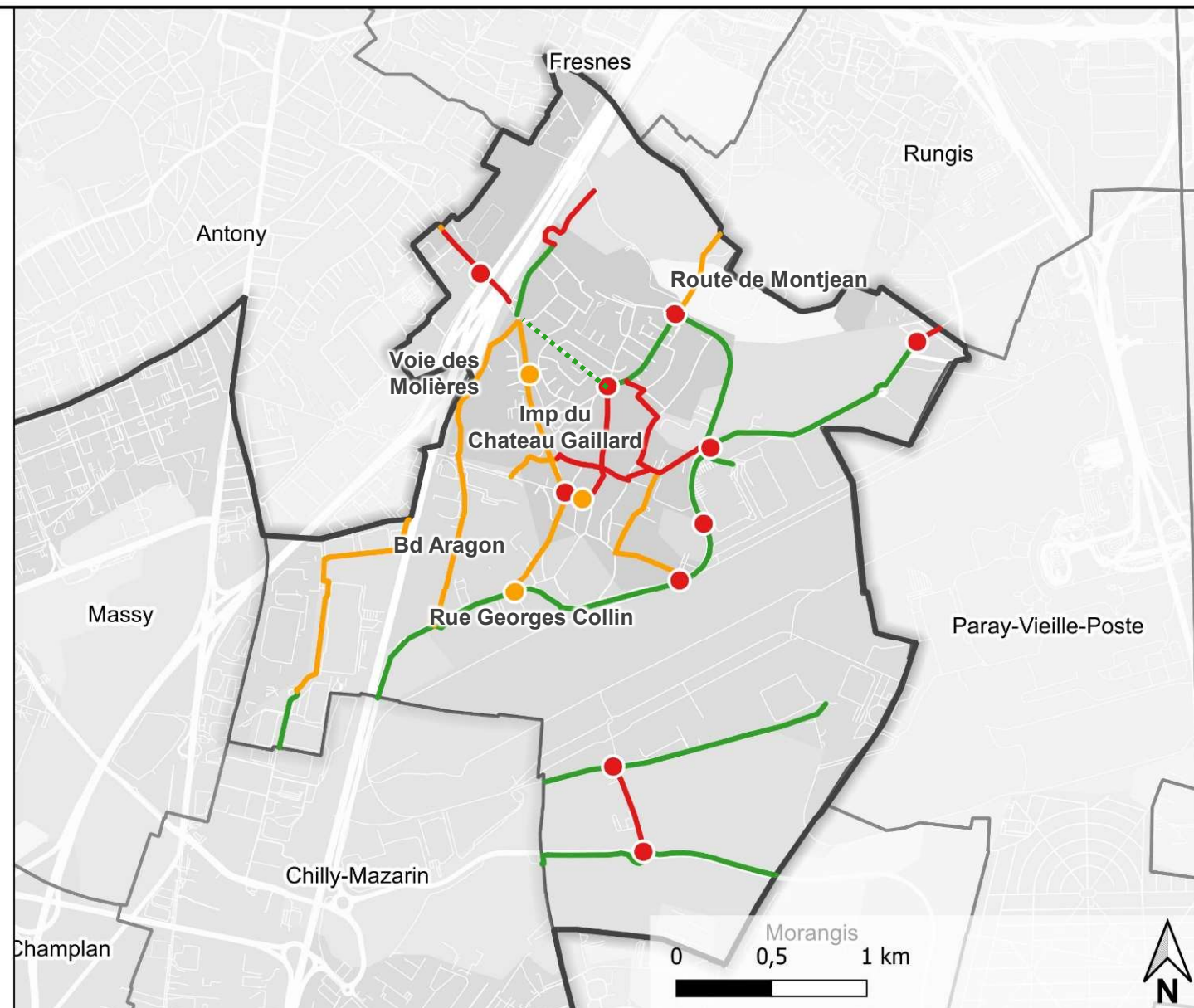
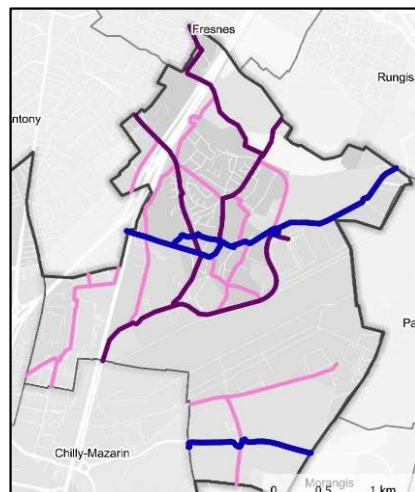
Horizon de réalisation

Réseau cyclable

- Existant
- Court terme
- Moyen terme
- Long terme

Points noirs

- Court terme
- Moyen terme
- Long terme



Échelonnage temporel – Éléments de synthèse – Long terme

Élaboration du Plan Vélo de la commune de Wissous

Horizon de réalisation des aménagements

PARIS
SACLAY
Communauté d'agglomération

TTE
Transport
Technologie -
Consult
Karlsruhe GmbH

Légende

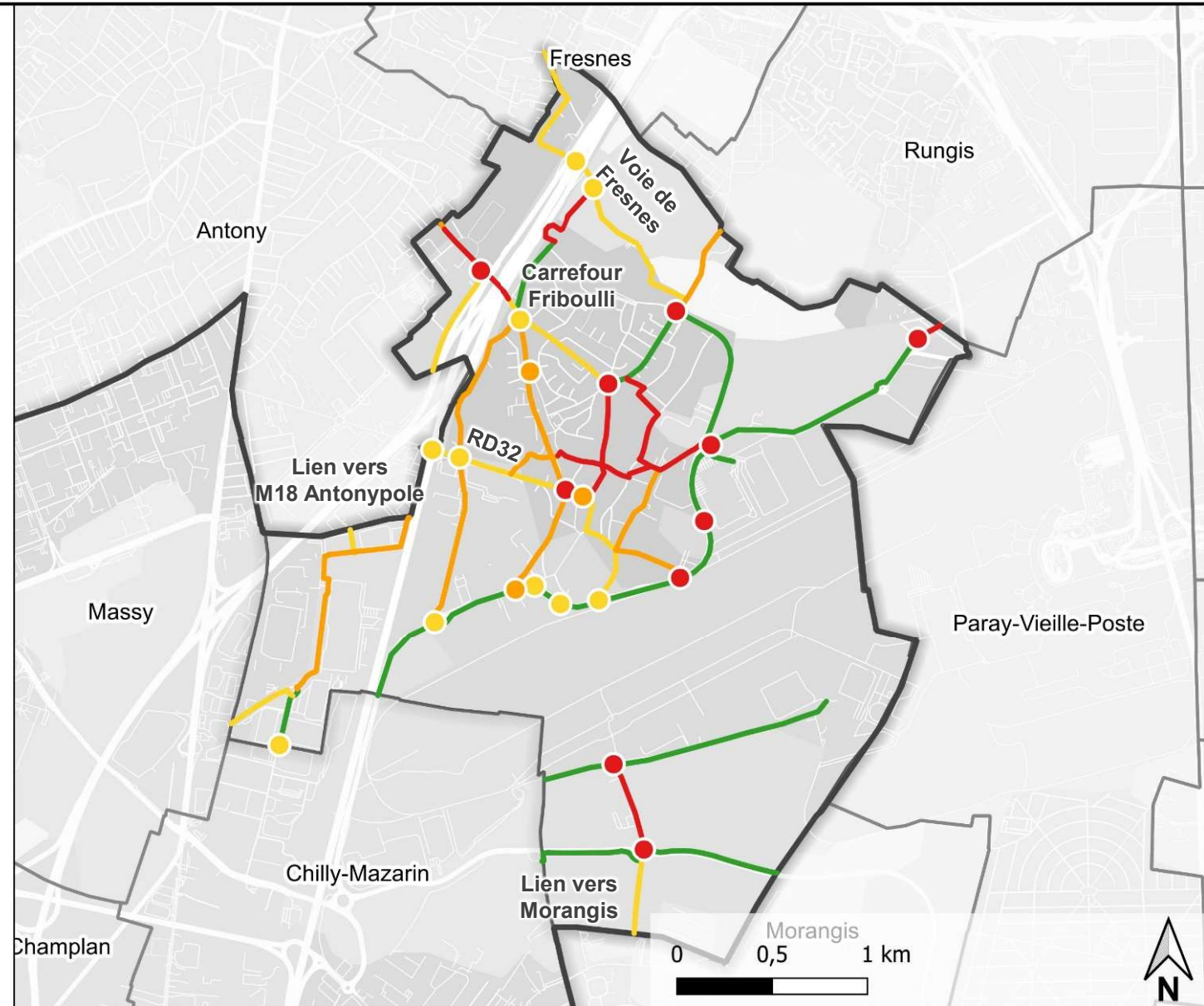
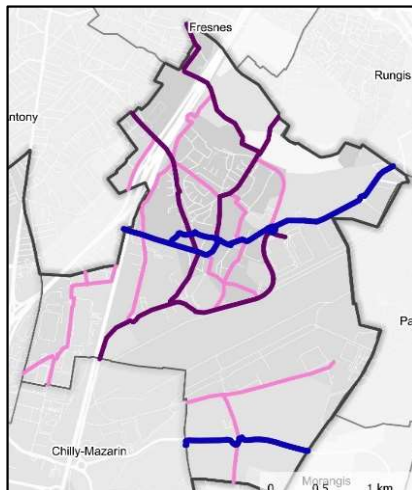
Horizon de réalisation

Réseau cyclable

- Existant
- Court terme
- Moyen terme
- Long terme

Points noirs

- Court terme
- Moyen terme
- Long terme



Services vélo et changement des pratiques

Services vélo

Court Terme

- ❖ **Soutenir les ateliers d'auto réparation**
- ❖ Mailler le territoire en **stationnement** vélo
- ❖ **Communiquer** sur les aides et services vélos
- ❖ Aménager les axes vers les gares



Changement des pratiques

- ❖ Identifier un **réfèrent vélo**
- ❖ Définir un **plan de communication** sur le vélo
- ❖ **Communication aides à l'achat / Veligo**
- ❖ Instaurer le **Savoir rouler à vélo dans les écoles**
- ❖ Comité vélo



➤ Sommaire

1. Démarche du plan vélo
2. Éléments de diagnostic
3. Contenu du plan vélo
4. Actions en cours de réalisation et prévues à court terme
5. Programmation financière pluriannuelle
6. Et ensuite ?

Budget investissement global et par Maître d'ouvrage

		Coût des travaux TTC	Part Commune	Part CD91	Part CPS	Autres
1	Structurant Est-Ouest	4 384 973 €	1 408 973 €	2 976 000 €		
2	Structurant Nord-Sud	1 399 295 €	1 379 295 €	20 000 €		
3	Centre-Montjean	396 072 €	396 072 €			
4	Liaison Coteau de Wissous	566 940 €	521 940 €			45 000 €
5	Contournement Ouest	843 948 €	615 420 €	54 000 €	174 528 €	
6	Maillage Sud	496 374 €	448 374 €	48 000 €		
7	Maillage Nord	474 720 €	474 720 €			
8	Connection Morangis	535 406 €	258 720 €	24 000 €		252 686 €
9	Connexion Ouest	575 250 €	93 404 €		481 846 €	
10	Connexion sud ADP-Orly	0 €				
11	Boulevard de l'Europe	72 000 €		72 000 €		
12	Zones apaisées, stationnement et jalonnement	150 000 €	150 000 €			
		9 894 978 €	5 746 917 €	3 194 000 €	656 374 €	297 686 €

Programme pluriannuel d'investissement tout Maître d'ouvrage

							Plan pluriannuel d'investissement			
							Court terme		Moyen terme	Long terme
							2023	2024-2025	2026-2027	Post 2027
		ml total	ml à créer	ml à reprendre	ml satisfaisant	Coût des travaux TTC				
1	Structurant Est-Ouest	3 914	1521	1100	1293	4 384 973 €	0 €	502 819 €	282 154 €	3 600 000 €
2	Structurant Nord-Sud	2 198	297	1901	0	1 399 295 €	158 625 €	0 €	462 110 €	778 560 €
3	Centre-Montjean	1 461	0	493	968	396 072 €	0 €	87 600 €	308 472 €	0 €
4	Liaison Coteau de Wissous	1 779	1366	413	0	566 940 €	0 €	0 €	0 €	566 940 €
5	Contournement Ouest	2 667	2066	601	0	843 948 €	0 €	227 040 €	557 760 €	59 148 €
6	Maillage Sud	1 580	787	793	0	496 374 €	0 €	0 €	383 555 €	112 819 €
7	Maillage Nord	2 203	207	559	1437	474 720 €	48 000 €	414 720 €	12 000 €	0 €
8	Connection Morangis	1 015	1015	0	0	535 406 €	0 €	276 686 €	0 €	258 720 €
9	Connexion Ouest	2 790	1111	0	1679	575 250 €	0 €	0 €	24 000 €	551 250 €
10	Connexion sud ADP-Orly	2 927	0	0	2927	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
11	Boulevard de l'Europe	2 850	0	0	2850	72 000 €	0 €	24 000 €	0 €	48 000 €
12	Zones apaisées, stationnement et jalonnement					150 000 €	0 €	60 000 €	60 000 €	30 000 €
		25 384	8 370	5 860	11 154	9 894 978 €	206 625 €	1 592 866 €	2 090 051 €	6 005 437 €

Programme pluriannuel d'investissement – part commune

							Plan pluriannuel d'investissement			
							Court terme		Moyen terme	Long terme
							2023	2024-2025	2026-2027	Post 2027
		ml total	ml à créer	ml à reprendre	ml satisfaisant	Coût des travaux TTC				
1	Structurant Est-Ouest	3 914	1521	1100	1293	4 384 973 €	0 €	406 819 €	282 154 €	720 000 €
2	Structurant Nord-Sud	2 198	297	1901	0	1 399 295 €	158 625 €	0 €	442 110 €	778 560 €
3	Centre-Montjean	1 461	0	493	968	396 072 €	0 €	87 600 €	308 472 €	0 €
4	Liaison Coteau de Wissous	1 779	1366	413	0	566 940 €	0 €	0 €	0 €	521 940 €
5	Contournement Ouest	2 667	2066	601	0	843 948 €	0 €	227 040 €	383 232 €	5 148 €
6	Maillage Sud	1 580	787	793	0	496 374 €	0 €	0 €	359 555 €	88 819 €
7	Maillage Nord	2 203	207	559	1437	474 720 €	48 000 €	414 720 €	12 000 €	0 €
8	Connection Morangis	1 015	1015	0	0	535 406 €	0 €	0 €	0 €	258 720 €
9	Connexion Ouest	2 790	1111	0	1679	575 250 €	0 €	0 €	3 200 €	90 204 €
10	Connexion sud ADP-Orly	2 927	0	0	2927	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
11	Boulevard de l'Europe	2 850	0	0	2850	72 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €
12	Zones apaisées, stationnement et jalonement					150 000 €	0 €	60 000 €	60 000 €	30 000 €
		25 384	8 370	5 860	11 154	9 894 978 €	206 625 €	1 196 179 €	1 850 723 €	2 493 391 €

➤ Les subventions mobilisables

- Principales aides :
 - Région Île-de-France
 - Département de l'Essonne
 - Appel à projet de l'État – Fond mobilités actives
 - CA Paris Saclay
 - Programme AVELO de l'ADEME
- Autres aides
 - Programmes CEE dont
 - Alvéole +
 - Génération vélo
 - DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local)
 - ...



➤ Sommaire

1. Démarche du plan vélo
2. Éléments de diagnostic
3. Contenu du plan vélo
4. Actions en cours de réalisation et prévues à court terme
5. Programmation financière pluriannuelle
6. Et ensuite ?

➤ Et ensuite ? Un schéma directeur à faire vivre



Faites vivre votre plan vélo !

- en s'y référant, en le faisant évoluer si nécessaire



Évaluez son avancée

- notamment post aménagement, auprès des usagers



Impliquez les différentes parties prenantes dont les habitants et associations

- pour que vos actions soient les plus concertées possibles



Intégrez le vélo

- dans toutes vos réflexions de planification et vos projets urbains



Gardez un cap clair et défini

- Si le chemin à parcourir semble parfois long, la mise en place progressive des actions et des aménagements vous assurera d'aller dans la bonne direction



Transport
Technologie -
Consult
Karlsruhe GmbH



Ville de Wissous

Merci pour votre attention !